

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union Discipline Travail

-----  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE  
-----

7ème EDITION LA JOURNEE MONDIALE  
DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

ALLOCATION DE  
MADAME AMAH MARIE TEHOVA,  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA  
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

*ABIDJAN, le jeudi 26 avril 2007- Palais de la Culture de  
Treichville*

- **Monsieur le Ministre de la Culture et de la Francophonie;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Treichville**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs d'Entreprises;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux,**
- **Mesdames et Messieurs les inventeurs, innovateurs, artistes, chercheurs et créateurs ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**
- **Chers amis de la presse**

**C'est pour moi un véritable plaisir de prendre part à cette cérémonie qui constitue le clou des festivités marquant la célébration au plan national de la journée mondiale de la propriété intellectuelle qui est à sa 7<sup>ème</sup> édition.**

**Je voudrais avant tout proposer saluer et remercier Monsieur le Ministre de la Culture et de la Francophonie dont le département a co-organisé cette célébration.**

**Votre présence cet après midi, Monsieur le Ministre marque tout l'intérêt que votre département accorde aux questions de la propriété intellectuelle.**

**Cela n'est point surprenant puisque votre département, Monsieur le Ministre, a**

**en charge la promotion et la valorisation de notre culture.**

**Je voudrais ensuite saluer et féliciter le comité d'organisation de cette cérémonie où ont travaillé dans une belle synergie les agents et responsables des différents ministères parties prenantes à cette célébration à savoir : le Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, le Ministère de la Culture et de la Francophonie, et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.**

**Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs les inventeurs,  
créateurs, artistes, opérateurs  
économiques,**

**Après les visites de UNILEVER, de l'INSAAC et du CNRA hier, visites qui nous ont permis de nous rendre compte de l'apport du système de la propriété intellectuelle dans l'expansion des entreprises mais également dans le dynamisme culturel, nous sommes rassemblés cet après midi pour faire le point et évaluer la question de la propriété intellectuelle dans notre pays.**

**C'est pourquoi nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt la déclaration des artistes et celle des inventeurs qui nous interpelle directement sur nos devoirs et nos responsabilités.**

**Je voudrais à cet égard saluer très chaleureusement et féliciter les inventeurs ivoiriens présélectionnés pour le prochain Salon Africain de l'Invention**

**Technologique dont la liste vient d'être publiée.**

**Je voudrais à travers eux saluer tous les inventeurs de Côte d'Ivoire qui malgré la situation difficile que traverse notre pays, font preuve de beaucoup d'imagination et de bonne volonté pour poursuivre leurs activités.**

**La qualité des inventions retenues montre combien l'activité inventive reste forte et variée dans notre pays en dépit des problèmes que le porte-parole des inventeurs vient de relever.**

**Chers amis inventeurs,**

**Je tiens à vous assurer de notre totale disponibilité à vous accompagner pour vous permettre de représenter dignement**

**notre pays à cette rencontre panafricaine de l'invention et de la créativité.**

**La créativité, comme nous le rappelle le thème de la célébration de cette année est une source de richesse. Le Gouvernement ivoirien qui a pris très tôt conscience de cette réalité a encouragé l'activité inventive dans notre pays dès les années 80 en encourageant la création d'associations d'inventeurs. On se rappelle aussi l'organisation du Salon Ivoirien de l'Invention et de l'innovation (SINOVA).**

**C'est toujours cette prise de conscience qui justifie en partie la récente restructuration de l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIFI) érigé en Etablissement Public National en 2005. Cette mesure devra permettre à cet organisme de jouer pleinement et**

**efficacement son rôle en faveur du développement et de la valorisation de la propriété intellectuelle dans notre pays.**

**Sur la question de l'aide à l'invention qui vous tient à cœur, je voudrais rappeler que l'Etat ivoirien fait des efforts pour vous soutenir en accordant une aide pour la protection des inventions.**

**Cette aide se manifeste à travers une subvention à hauteur de 80% du coût de délivrance des Brevets. Ainsi, la taxe de dépôt d'un Brevet qui est normalement de 590.000 Fcfa la première année est ramenée à 22.500 FCFA pour tout inventeur national.**

**Par ailleurs, pour la valorisation des Brevets, le Fonds Africain pour la Propriété Intellectuelle (FAPI) est un**

**mécanisme de soutien à la disposition de tous les inventeurs. Je vous invite donc à vous mettre en rapport avec l'office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle pour bénéficier de ce fonds.**

**Je sais que cela n'est pas suffisant et qu'il importe de mettre en place au plan national un Fonds pour soutenir véritablement l'activité inventive. Mes services travaillent activement à la faisabilité d'un tel projet.**

**Notre idée est qu'il faut véritablement promouvoir l'activité inventive, d'une part en inculquant l'esprit de créativité à nos concitoyens notamment les jeunes et d'autre part, en donnant les moyens aux inventeurs afin qu'ils franchissent le pas pour faire de leurs idées et projets des inventions au bénéfice de notre pays.**

**Nos services restent donc ouverts aux propositions concrètes des inventeurs que vous êtes afin de tracer ensemble les sillons de la redynamisation de l'activité inventive dans notre pays.**

**Enfin, pour ce qui est de la déchéance de certains Brevets par l'OAPI pour non paiement des annuités, il s'agit d'une question extrêmement technique que l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle, en rapport avec l'OAPI, s'attèle à régler dans l'intérêt bien compris des différentes parties.**

**Chers amis inventeurs,  
Mesdames et Messieurs,**

**La célébration de la journée de la propriété intellectuelle chaque année**

**illustre la volonté de notre pays de s'approprier cet important outil de développement.**

**Elle est aussi un hommage du Gouvernement à la communauté des chercheurs, des inventeurs, des artistes, et également aux opérateurs économiques dont le sens de la créativité et de l'innovation contribuent positivement au développement et représentent une source d'enrichissement mutuel pour toute la communauté.**

**C'est pourquoi je vous exhorte à ne point céder au découragement mais au contraire à persévérer dans l'effort. Vous trouverez auprès du Gouvernement et de l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle, votre maison, tout le soutien nécessaire.**

**Sur cet engagement et tout en vous remerciant pour votre aimable attention, je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne journée de la propriété intellectuelle.**

**Je vous remercie.**